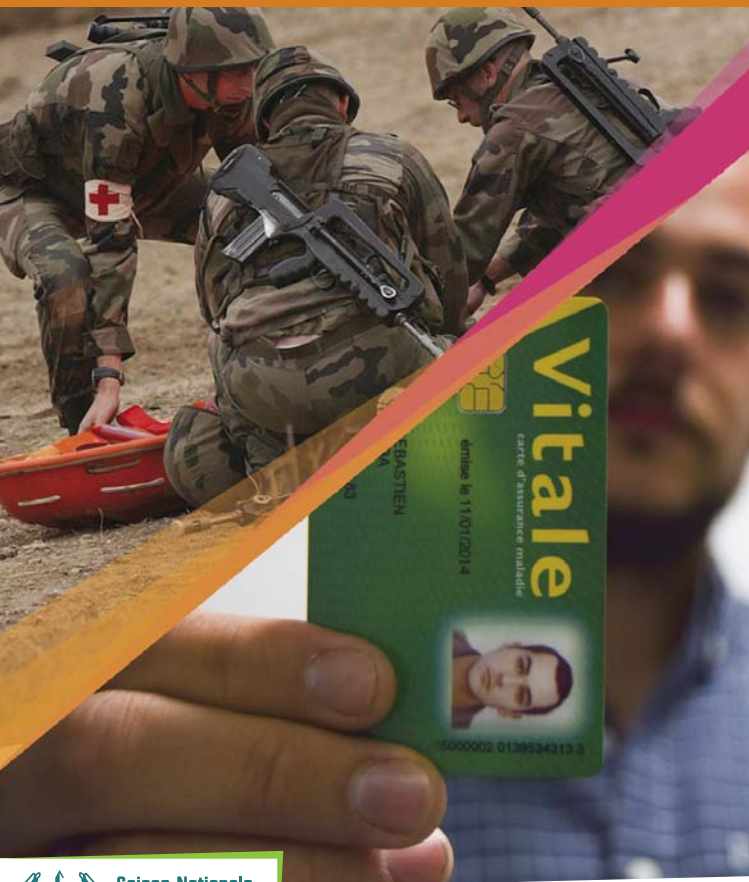


Blessé

# SESAM Vitale

Soins en relation avec un  
accident de travail du  
militaire

Affection présumée imputable au service



Caisse Nationale  
**MILITAIRE**  
de Sécurité Sociale

La CNMSS solidaire de votre santé  
[www.cnmss.fr](http://www.cnmss.fr)



# Pour être remboursé rapidement, je choisis Vitale évidemment !

## Je suis professionnel de santé

- ✎ J'effectue des lots distincts si je ne suis pas équipé de la bonne version logicielle (SESAM Vitale 1.40 addendum 7)
- ✎ Je choisis la nature d'assurance (AT)
- ✎ Je renseigne le montant total pris en charge
- ✎ Je contrôle le destinataire du flux sur mon écran  
(08-756-0100)

## Je suis blessé

- ✎ Je présente ma carte Vitale
- ✎ Je montre au professionnel de santé la feuille cerfa AT/MP afin qu'il s'assure que mes soins sont en relation médicale directe avec mon accident du travail
- ✎ Je demande à bénéficier du tiers payant

### Attention

Signaler ma blessure dans les 48 heures auprès du commandement et du médecin pour leur permettre d'effectuer la déclaration d'accident et de la transmettre impérativement à la CNMSS.

# Plus d'informations [www.cnmss.fr](http://www.cnmss.fr)

Espace « assuré » - Mon accident du travail (APIAS)

Espace « professionnel de santé » - Rubrique AT



## Contacts

- **Caisse nationale militaire de sécurité sociale**  
Département soins et suivi du blessé et du pensionné - Gestion APIAS  
TSA 41 001  
83090 TOULON CEDEX 9
- 04 94 16 97 64 (blessés)
- 04 94 16 97 01 (professionnels de santé)

